

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI I 16 E 17 DICEMBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 16 ET 17 DECEMBRE 2021

2021 / E5/052

**REPONSE DE MONSIEUR DOMINIQUE LIVRELLI A LA QUESTION
DEPOSEE PAR MADAME VANINA LE BOMIN AU NOM DU CORE IN
FRONTE**

Objet : Divagation animale

Merci Madame Conseillère, pour cette question à laquelle je vais essayer de répondre en apportant des éléments précis.

La société corse est confrontée à ce problème depuis plus de 40 ans et nous en connaissons tous les conséquences, qu'elles soient environnementales, sanitaires mais aussi humaines.

Dès ma prise de fonctions, j'ai souhaité organiser une réunion. Celle-ci s'est tenue le 2 août à Altiani, réunion à laquelle ont participé les professionnels représentés par la Chambre d'Agriculture, l'Etat et les associations des maires du Cismonte et du Pumonti et l'ensemble des syndicats agricoles.

Cette rencontre avait pour objectif de mettre en place des propositions concrètes visant à appréhender, chacun au regard de ses prérogatives et de ses responsabilités, le difficile sujet de la divagation animale.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé, unanimement, de mettre en place une Commission composée des Chambres d'agriculture, des associations des maires et d'élus de chaque groupe du Conseil d'Administration de l'ODARC. Cette commission,